N°136 septembre-octobre 2022

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **mardi 6 septembre 2022 à 20h30**

Bibliothèque

Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h00-11h30

Naissances

JANDÉKA PAITIER Arya née le 15 juillet 2022

HENAFF Charlie né le 5 août 2022

Mariages

FERRAUD Philippe et SENAMAUD Manuela le 23 juillet

FERREIRA Serge et GAILLARD Cécile le 13 août

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir **le saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(novembre-décembre)** déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à :

communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le **21 octobre 2022**

Informations municipales et extra-municipales

Urbanisme actualité

Approbation du PLU

Le nouveau PLU a été approuvé lors du Conseil Municipal du **11 juillet 2022**. Vous pouvez retrouver l'ensemble du dossier sur le site de la mairie dans l'onglet PLU.

https://www.stjean-vilaine.fr/plu-st-jean-sur-vilaine

Futur lotissement de la Touche

Les différentes étapes :

Après l'acquisition des différentes parcelles du futur lotissement entre **2015 et 2020** auprès des différents propriétaires par la commune, la mairie a entrepris une démarche de modification du PLU dès **février 2021 (approuvé le 13 décembre 2021)** afin de pouvoir avancer sur le dossier du futur lotissement avant la validation de la révision du PLU et ainsi répondre à la demande croissante des habitants.

Le permis d'aménager déposé **le 07 mars 2022** a été accordé le **07 juillet 2022**.

Les fouilles archéologiques obligatoires conduites par l'INRAP ont commencé dès le **08 août 2022**.

Nous attendons les conclusions des fouilles d'ici **fin novembre**.

En fonction du rapport, la commune pourra être amenée à faire des fouilles plus approfondies ce qui aura pour conséquence directe le report du début des travaux de la 1ère tranche initialement prévus au 1er trimestre 2023.

Dispositif ADDAN :

Accompagnement à Domicile aux Démarches Administratives et Numériques

Vous avez plus de 60 ans, vous rencontrez des difficultés dans la gestion des démarche administratives

Depuis avril 2022, il est possible de bénéficier d'un accompagnement à domicile, pour la gestion administrative et/ou numérique.
Nous intervenons sur le territoire du **CLIC des Portes de Bretagne** ainsi que sur celui du CLIC de la Roche aux Fées.

Le service permet aux personnes **de + de 60 ans, isolées, vivant à domicile** sur une des communes des secteurs des deux CLICs et répondant à des critères **de fragilité**, de bénéficier de **3 séances gratuites à domicile** pour prendre en main leur environnement administratif et numérique (possession d'équipement numérique non obligatoire).

Il est possible d'entrer dans le dispositif sur orientation d'un professionnel, élu ou membre associatif, mais vous pouvez aussi contacter directement la référente du dispositif.

En fin d'accompagnement, un relai peut être proposé avec un acteur local (Maison France services, atelier numérique d'une médiathèque, cours d'informatique, CCAS …)

Contact : Secteur Clic Porte de Bretagne

ada.paysdevitre@gmail.com 06.79.41.93.23

Crise sécheresse en Ille-etVilaine

Un risque élevé de pénuries massives d'eau potable dès l'automne !

L'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine est en crise sécheresse au vu du risque de ruptures d'approvisionnement en eau potable d'ici cet automne.

Afin d'éviter la pénurie et les coupures d'eau au robinet, il est impératif que chacun et chacune économise l'eau. **PLUS QUE JAMAIS, CHAQUE GESTE COMPTE**.

Depuis le **12 août**, un arrêté préfectoral renforce l'encadrement des usages d'eau sur l'ensemble du département. Les restrictions visées par l'arrêté sécheresse ont pour but d'économiser l'eau et de préserver les usages de l'eau prioritaires pour la santé, la sécurité civile, l'eau potable, la salubrité et l'abreuvement des animaux.

De façon générale, il est demandé à chacun de réserver l'eau potable à ses besoins essentiels : **la boisson**, **la cuisine** et **l'hygiène.**
En adoptant des **écogestes très simples**, il est possible de réduire significativement sa consommation pour lutter contre l'amenuisement des ressources en eau sur le territoire :

-Oubliez le bain (200 litres), privilégiez une douche de 3 minutes maximum (50 litres) !
-Utilisez correctement votre chasse d'eau double flux (6 litres au lieu de 12 litres) !
-Utilisez votre lave-linge et lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins !
-Installer des équipements économes en eau tels que les mousseurs aux robinets ;
-Faîtes la chasse aux fuites d'eau sur vos installations sanitaires et surveillez votre compteur !
-Récupérez (avec, par exemple, une simple bassine dans l'évier pour le lavage des fruits et légumes) et réutilisez l'eau dès que c'es possible, uniquement pour les usages autorisés.

Ensemble, préservons les ressources en eau du territoire !

Pour en savoir plus :

http://sigthema35.alwaysdata.net/

Coupon sport

Un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes

Le dispositif **Coupon sport** du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes brétillien.nes âgé.es de **11 à 15 ans** (né.es entre 2007 et 2011), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière.

Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est **de 20 €** par enfant pour une licence et adhésion comprise entre **45 € et 90 €** ou de **40 €** par enfant si le coût global est supérieur à **91 €**. Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S et du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par **l'ANCV.**

SMICTOM

ACTUALITÉS

Une subvention pour aider les associations à réduire leurs déchets

Vous êtes une association ?
Vous souhaitez réduire vos déchets en vous équipant de gourdes ou gobelets réutilisables ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 vous accompagne et propose **un coup de pouce financier** aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable.
Toutes les actions visant à réduire les déchets peuvent être subventionnées.

Les années précédentes, le SMICTOM a participé à l'achat de gobelets réutilisables, de gourdes distribuées lors de manifestations sportives, de location de vaisselle réutilisable ou encore d'animations compostage ou de cuisine des restes. **Vous souhaitez déposer un dossier** ?

Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ». **https://www.smictom-sudest35.fr/**

LE SAVIEZ-VOUS ?

19KG /habitant et par an
C'est le volume de déchets **« évitables »** dans la poubelle d'ordures ménagères. C'est-à-dire les produits dont il existe une alternative de consommation zéro déchet.
Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Parmi eux environ 6kg de textiles sanitaires hygiéniques (mouchoirs, couches, serviettes hygiéniques, cotons, etc.), 7kg d'aliments pas du tout consommés et/ou dont l'emballage n'a pas été ouvert et 6kg d'aliments pas entièrement consommés.

Pourtant quelques gestes permettent de limiter la quantité d'aliments jetés :
Pensez aux alternatives zéro déchet comme les cotons réutilisables, les protections menstruelles réutilisables ou encore les auriculis pour remplacer les cotons tiges.
Lors des achats, vérifiez les dates de consommation et évitez les fausses bonnes promotions,
Si un produit arrive à sa limite de consommation et que vous ne pensez pas pouvoir le cuisiner à temps, pensez à le congeler.
Découvrez d'autres astuces zéro déchet dans le « **guide des 100 gestes de réduction »** sur :
www.smictom-sudest35.fr/documentation/

EN LIGNE

Un espace personnel pour suivre ses collectes de déchets

Pour suivre votre utilisation du service de collecte des déchets, vous pouvez vous rendre dans votre espace personnel **Ecocito.** Ce portail est accessible via le site internet de **Smictom Sud Est 35**, dans la rubrique **« accéder à mon espace Ecocito ».**

Cet espace vous permet de consulter le nombre de levées du bac ou d'ouvertures de la borne ainsi que vos passages restants en déchèteries. **Première connexion** ? Demandez votre clé d'activation au SMICTOM pour créer votre compte personnel.

Vitré Communauté

École multisports 2022-2023 : inscriptions ouvertes

L'école multisports de la Base de loisirs de la Haute-Vilaine à Saint-M'Hervé a ouvert ses inscriptions pour la rentrée. En septembre 2022, Vitré Communauté propose pour la quatrième année une licence sportive pour découvrir un maximum de sports de plein air. **Des activités nautiques :** stand up paddle, kayak, optimist… aux **activités terrestres** : course d'orientation, tir à l'arc, VTT, il y'en aura pour tous les goûts !

Deux catégories d'âge :
* **8-10 ans** (12 enfants) * **11-15 ans** (12 enfants). Les sports se succèdent tous les mercredis à partir du **14 septembre** et jusqu'au mois de juin. **31 séances** sur l'année, réparties par cycles de 6 à 7 séances de 2h.

Tarif : 150€. Renseignements : **02 99 49 64 64** & inscriptions en ligne **www.vitrecommunaute.org**

Forum emploi et formation

Le forum de l'emploi et de la formation aura lieu le **vendredi 16 septembre** prochain **au Parc des expositions de Vitré de 13h à 18h.**

Entrée libre et gratuite, le forum est ouvert à tous (demandeurs d'emploi, jeunes en alternance, personne en reconversion ou en réflexion sur leur parcours professionnel…). Il est conseillé de venir avec plusieurs CV. En amont, les personnes intéressées peuvent contacter les conseillers de Pôle emploi, de la Mission Locale et des Point Accueil Emploi pour obtenir des outils et des conseils. **https://vitre-emploi.bzh/**

Journée européenne du patrimoine

17 et 18 septembre

Découvrez le programme des visites guidées et des animations proposées par les communes de Vitré Communauté dans le cadre des 39èmes Journées européennes du Patrimoine, samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 sur le site de l'office du tourisme.
https://www.bretagne-vitre.com/

Bibliothèque Municipale

Nouveautés septembre-octobre 2022

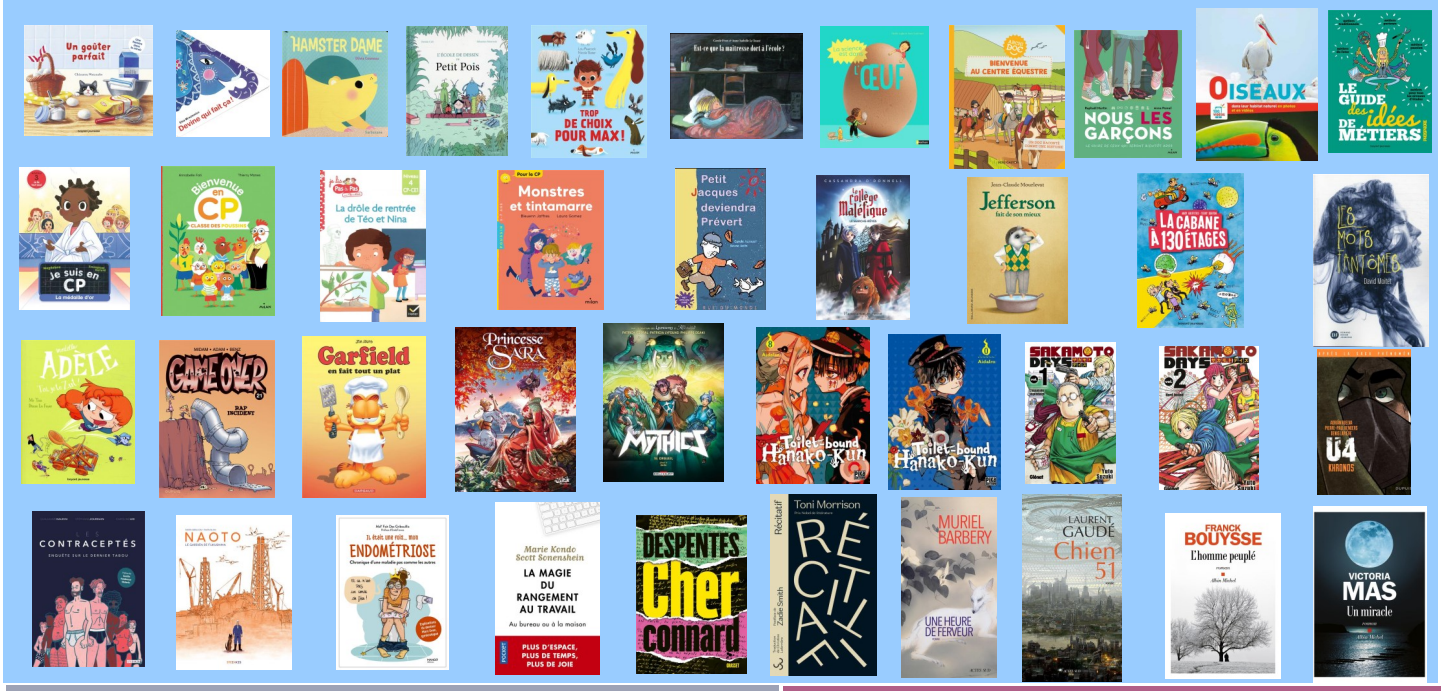

L'art de la photographie

A partir du mois de septembre, la bibliothèque vous propose différentes animations autour de la photographie et de la nature.

Concours photo

Le CMJ et la bibliothèque proposent un concours photo afin de mettre en valeur les paysages de Saint Jean. Les photos sélectionnées par le Conseil Municipal des Jeunes seront exposées à la bibliothèque. Chacun pourra venir voter pour sa photo préférée. Le gagnant verra sa photo encadrée et exposée en salle du Conseil. Date limite dépôt photo le **12 septembre** à **dlebreton.mairie@gmail.com**.

Exposition photo

Pour faire écho à l'exposition photographique « Sur la voie de la Cantache » exposée le long de la voie verte, la bibliothèque vous propose du **30 septembre au 26 octobre 2022,** une exposition issue du fonds de l'Artothèque traitant de la mise en scène dans la photographie.

Atelier Photogramme

"Venez tester la composition florale sur papier photosensible et découvrir le fonctionnement du tirage photographique en vous amusant..."

Atelier animé par **Marion DAIN** de l'association l'Arbre Yakafaire le **12 octobre de 14h30 à 16h30.**

Enfants + 8 ans, ados et adultes

Gratuit, sur inscription, places limitées

Renseignements et inscriptions :
02.99.00.71.83

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Mois du Multimédia

La bibliothèque participe au mois du Multimédia organisé par le réseau Arléane, et vous propose plusieurs animations durant le mois d'octobre.

Mercredi 5 octobre de 14h00-17h30

-Parcours découverte de la réalité augmentée

-Venez découvrir les esprits de la nature **« Tanukis »** de Julie Stephen Chheng au sein d'une chasse aux trésors en réalité augmentée et trouver votre animal totem.

Des coloriages, livres et objets (merge cube) en réalité augmentée seront également à découvrir en accès libre dans la bibliothèque.

-Découverte de l'imprimante 3D

Tout au long de l'après-midi, vous pourrez découvrir le fonctionnement d'une imprimante **3D.**

-Light painting de 14h00 à 16h00

Réalisez des dessins éphémères dans le noir à l'aide de lumières. A partir de 6 ans. **L'ensemble de ces animations est en accès libre sans réservation.**

Mercredi 19 octobre

Tournoi intercommunal de jeu vidéo **« Rocket League»** le **mercredi 19 octobre de 14h00 à 17h00 à la bibliothèque**. Vous pourrez tenter de vous qualifier pour la grande finale qui aura lieu le **samedi 5 novembre** au Centre Culturel de Vitré.

L'animation est **gratuite et ouverte à tous**. Possibilité de jouer en famille.

Renseignements : bibliothèque **02.99.00.71.83**

La parole aux Associations

US Saint Jean

Soirée début de saison

Samedi 29 octobre à 19h00

à la salle des fêtes

2 possibilités de réservation :

-Scanner le QR code et enregistrer votre inscription directement sur **Hello Asso**.

-Se rendre directement dans l'un des 2 commerces de Saint Jean (Restaurant La Teranga ou la Boulangerie Aurore & Mickaël). Une urne ainsi que des tickets sont disponibles sur place.

Inscription possible **jusqu'au 15 octobre.**

Infos complémentaires en contactant le 06.30.97.25.71

CSF

Actualité de la rentrée

La CSF St Jean est une association regroupant divers activités :

- L'art floral - Le club parent - L'espace jeux badaboum

- La bourse aux vêtements

Chaque activité est l'occasion de rencontrer, d'échanger, partager, transmettre ses connaissances, ses expériences.

Venez nous rencontrer au forum des associations le **samedi 3 septembre.**

La CSF vous propose une **après-midi jeux** dimanche **9 octobre** à partir de 14h00 dans l'ancienne cantine. **Gratuit et ouvert à tous**.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La prochaine bourse aux vêtements aura lieu le samedi **19 novembre** (dépôt) et dimanche **20 novembre** (vente).

ART FLORAL

L'activité Art Floral reprend le **samedi 17 septembre**. L'atelier se déroule **le 3ème samedi** du mois de 10h à 12h00 dans l'ancienne cantine. Vous aimez les fleurs, vous avez envie de création, venez nous rejoindre dans cette activité agréable et conviviale.

Adhésion à la CSF demandée plus **1,50€** de participation par cours.

2 cours gratuits sont proposés pour tester cette activité.

Pour tout renseignement, contacter le **02.99.62.36.10**

Club du sourire

Les adhérents du Club du sourire se retrouvent **2 jeudis par mois** pour jouer à la belote, à divers jeux de société et marcher dans la campagne Saint Jeannaise. Les rendez-vous ont lieu les **1ers et 3 èmes jeudis du mois jusqu'en décembre puis les 1ers et 4èmes jeudis à partir de Janvier** dans l'ancienne cantine située près de la bibliothèque. Renseignements complémentaires : **Marie-Jo Gaillard au 02.99.00.73.75.**

Et nouveauté, à partir de **septembre** dans les 4 communes du secteur affiliées au **Gmouv** (Louvigné de Bais, Domagné, St-Didier, Saint Jean) des cours de danse en ligne seront proposés de **14h00 à 16h00** le jeudi tous les 15 jours dans une des 4 communes. Pour tout renseignement : **06.50.08.75.27 02.99.00.73.75**

Respire & marche

Rejoignez l'activité Respire & Marche à Saint Jean Sur Vilaine

L'activité **Respire & Marche** proposée sur la commune depuis l'année dernière est un programme ludique pratiqué en extérieur associant la marche synchronique et afghane, la cohérence cardiaque, la sophrologie, les étirements doux, les postures d'équilibre et des jeux de mémoire afin d'entretenir en douceur sa forme physique et cognitive. L'activité a lieu le **jeudi soir** de **18h30 à 19h30.**

Rendez-vous sur le parking en bas de la rue de l'Eglise ou au terrain des Sports par temps de pluie.

Reprise des cours le jeudi 22 septembre.

N'hésitez pas à venir découvrir l'activité en participant gratuitement à une séance.

Inscriptions au trimestre - **12** séances d'une heure.

Renseignements et inscriptions :

Séverine MOUSSAULT 06.58.43.99.10

ou respire.et.marche@gmail.com

www.respireetmarche.com

AEJI

Après un mois de juillet ensoleillé à Marpiré, l'accueil de loisirs a repris place dans ses locaux à St Jean depuis le 16 août. L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et petites vacances scolaires **de 7H30 à 18H30**. Il accueille les enfants de **3 à 12 ans** en deux groupes. Les Noupiks pour les enfants de moins de 6 ans et les Avares pour les enfants de plus de 6 ans.

AEJI
16 rue de la Cour
35 220 Saint Jean sur Vilaine
Tél. 06.89.08.39.53
E-mail. aejicsf@gmail.com

Permanences en période scolaire:
> mardi de 14H à 17H30
> mercredi 7H30-18H30
> jeudi de 14H à 17H30 (téléphonique)
Permanences en période de vacances:
Du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30

Depuis juillet, l'AEJI a mis en place un espace famille pour l'inscription. Les familles souhaitant s'inscrire ou renouveler leur inscription peuvent contacter Marie, la directrice. **06.89.08.39.53. <u>Offres d'emplois</u> :** L'accueil de loisirs recherche encore des animateurs pour compléter l'équipe des mercredis et/ou des vacances.

APEL

La rentrée de l'APEL

Dès le **jeudi 1er septembre**, l'APEL accompagnera les élèves et leurs parents sur les chemins de l'école.

A partir de 8h30, les familles seront accueillies par le traditionnel pot de rentrée, avec café et viennoiseries.

Le **mardi 6 septembre à 20h30**, se tiendra la première réunion de l'année de l'APEL, dans la salle à côté de la bibliothèque. Cette réunion est ouverte à tous les parents, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

L'**Assemblée Générale** de l'école aura lieu le **jeudi 29 septembre à 20h** dans la salle à côté de la bibliothèque.

On vous attend nombreux au **loto de l'APEL**, le **samedi 8 octobre à 20h** à la salle des sports.

Extrait des séances du Conseil Municipal du 13 juin et 11 juillet 2022

Devis pour travaux topographiques rue de l'Eglise et rue du Poirier

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de retenir le devis du cabinet Legendre de Vitré pour un montant de **1400€ H.T.**

Renouvellement indemnité du piégeur de ragondins sur la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer la somme de **250 €** qui sera annuellement versée à FGDON qui la reversera au piégeur jusqu'en 2024.

Devis pour deux châssis pour les 2 panneaux « Saint-Jean-Sur-Vilaine » aux entrées Est et Ouest de l'agglomération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le devis de l'entreprise **SUIRE** pour un montant de **1582 € H.T.**

Proposition du SDE pour les travaux d'électricité et éclairage public pour la 1ère tranche du lotissement de La Touche

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour valider le devis du SDE de la tranche 1 (électricité **47115.73**€) (éclairage public **10634.00**€) et signer les prochaines propositions concernant la tranche 2 et 3.

Devis de repérage amiante, plomb et état parasitaire avant travaux à la salle polyvalente

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la proposition de l'entreprise **DEKRA** pour un montant de **570€ H.T**.

URBANISME

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens suivants :

17, rue Eric Tabarly cadastré section **A 1834** d'une superficie totale de **492 m²**.

-Le champ de l'Aire, cadastré section **A n°1071 et 1073** d'une superficie totale de **2911m²**.

-ZA la Morandière, cadastré section **A n°1552, A n°1553 et 1601, 1604, 1606, 1726, 1729, 1731** d'une superficie totale de **24008 m² .**

-7, 7bis et 9 rue de Vitré, cadastrés section **A n°402** d'une superficie totale de **390m² .**

Demande de subvention du club de volley « Avenir Marpiré-Champeaux »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention d'un montant de **500**€ au club de volley «Avenir Marpiré Champeaux» afin de les soutenir dans leur évolution au niveau national.

Renégociation des contrats d'assurance de la Collectivité

Actuellement, la commune est assurée auprès de la SMACL pour les biens et les différents risques. Il est proposé de consulter une autre assurance pour les mettre en concurrence.

Après comparatif, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour retenir l'assurance **GROUPAMA** et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette validation.

Recrutement d'un agent en contrat d'apprentissage pour le service technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de recruter un apprenti et d'inscrire les crédits nécessaires au budget.
(**Cf. délibération 2022-07-54)**

Approbation du PLU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'approuver le Plan Local d'Urbanisme et décide de donner un avis favorable pour l'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales validés en Conseil Communautaire le 30 juin 2022 et de les intégrer en annexes du PLU.
(Cf. délibération 2022-07-55)

URBANISME

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour le bien suivant :

9, rue de la ville en Bois cadastré section **A n°1290,** d'une superficie totale de **472m²**.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal sur le site de la Mairie.

https://www.stjean-vilaine.fr/conseil-municipal